



fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

20
22

Rapport annuel

Un collectif engagé
pour une finance à impact social



En République centrafricaine, **Action contre la faim** fournit un accès à de l'eau potable aux personnes déplacées.

© PAUL LORGERIE POUR ACTION CONTRE LA FAIM



Nomade Brewery, microbrasserie artisanale bio à Genas, à côté de Lyon, financée par **La Nef**.

© A. BOUILLOT



Béguinage Solidaire réhabilite un hôtel particulier de Valognes en le transformant en 28 logements et espaces partagés.

© BÉGUINAGE SOLIDAIRE



Parc éolien de l'Hyrôme, dans le Maine-et-Loire, exploité par **Energie Partagée**.

© ENERGIE PARTAGÉE / CITEOIE



En Guinée, Sylla a été formée aux techniques agricoles par **Wakili**, institution de microfinance créée par **Entrepreneurs du Monde**.

© ENTREPRENEURS DU MONDE



K'hutte, une colocation inclusive dans un immeuble solidaire à Strasbourg acquis par **Familles Solidaires**.

© CORENTIN BALUNIER

Rapport moral

Notre fusion de 2021 délivre les résultats attendus

page 4

En bref

Ça s'est passé en 2022

page 6

Le collectif FAIR

Un collectif unique

page 8

Nos activités

Promouvoir une finance à impact social

page 10

Développer les pratiques

page 12

Représenter les acteurs

page 14

Accompagner nos adhérents et partenaires

page 16

Rassembler autour de valeurs fortes

page 18

Les orientations stratégiques

Renforcer l'expertise

page 20

Les adhérents

138 adhérents

page 22

Nos partenaires

Ils nous soutiennent

page 24

Rapport financier

Une année de reprise et d'investissements

page 25

“Notre fusion de 2021 délivre les résultats attendus”

Notre rapport d'activité retrace dans le détail tout ce que notre collectif a accompli en 2022. De toutes nos réalisations, je retiendrai les points saillants suivants.

NOTRE FUSION DE 2021 DÉLIVRE LES RÉSULTATS ATTENDUS, DANS TOUS LES DOMAINES.

Reconnaissance de notre expertise en matière de contrats à impact, nous avons gagné l'appel d'offres lancé par la Direction générale du Trésor pour assister le gouvernement dans la gestion de ses appels à manifestation d'intérêt (contrat de 3 ans). Nous sommes également devenus Point de contact national pour le volet Emploi et Innovation Sociale (EaSI) du FSE+.

Nous avons publié deux guides pratiques pour accompagner, pas à pas, les entrepreneurs sociaux dans leur démarche de recherche de financement : *Actionnariat solidaire : ouvrir son capital aux citoyens* et *Financer vos projets à impact social : vers quels financeurs vous orienter*. FAIR a également mobilisé son expertise à travers deux études thématiques éclairantes sur l'épargne de partage et les fonds professionnels spécialisés solidaires.

Nous avons étendu le périmètre du Zoom pour couvrir désormais la finance à impact social et contribuons à l'étude de dimensionnement du marché européen publiée par l'EVPA.

NOUS SOMMES DAVANTAGE PRÉSENTS À L'INTERNATIONAL, à travers notre partenariat avec l'AFD et notre participation au GSG, dont nous animons la branche française (comité consultatif français pour l'investissement à impact ou NAB France). A titre d'illustration, nous avons organisé avec le GSG l'événement « *Joining forces, growing impact in Africa & beyond* » en parallèle du 3^e sommet Finance en commun à Abidjan.

NOUS AVONS PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS : la refonte de notre site internet, mis en ligne en 2022 et proposant une expérience enrichie et plus fluide aux utilisateurs, et l'informatisation de notre système de collecte et d'exploitation des données statistiques, qui entrera en service début 2023 avec la collecte des données 2022 et permettra de simplifier à l'avenir le contrôle du label.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ÉVOLUE, afin de nous rapprocher du modèle de financement envisagé lors de la fusion avec un partage 60/40 entre cotisations et subventions. A l'occasion de la fusion, nous avons revu notre barème de cotisation, appliqué pour la première fois en 2022 (qui distingue désormais une part fixe et une part variable, liée aux encours gérés). Ce nouveau barème, plus adapté à la diversité des structures adhérentes, a entraîné, par rapport à l'ancien, un manque à gagner de l'ordre de 200 k€ sur les cotisations, dont le montant a stagné malgré la hausse spectaculaire des encours en 2021. Nous avons absorbé ce choc grâce à l'augmentation des subventions et prestations (632 k€), et affichons un résultat quasi à l'équilibre. Nous avons ainsi pu financer les investissements ci-dessus et les charges liées à notre présence accrue à l'international.

“Notre indépendance financière est maintenue, gage de notre liberté d'action et de parole.”

RÉSULTAT DE NOTRE FUSION, NOUS RASSEMBLONS DAVANTAGE D'EXPERTISES ET DE COMPÉTENCES et sommes devenus plus attractifs. L'équipe de FAIR a été renforcée - elle comporte une vingtaine de personnes - et couvre tous nos



FRÉDÉRIC TIBERGHEN,
président de FAIR

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY

domaines d'expertise. L'association poursuit sa transformation pour devenir une organisation plus à l'écoute de ses adhérents et plus experte, pour faire face aux défis dans un environnement en évolution. Traduction de cette structuration en interne, un accord d'entreprise sur le forfait annuel en jours a été ratifié par referendum début 2023 à près de 90 % des suffrages exprimés et une charte de télétravail a été mise en place.

NOUS AVONS ACCUEILLI 23 NOUVEAUX MEMBRES EN 2023, CHIFFRE LE PLUS ÉLEVÉ DE NOTRE HISTOIRE. Selon le souhait émis avant la fusion, nous sommes désormais perçus comme la fédération des acteurs de la finance à impact social et comme son centre d'expertise français, d'où cet afflux de demandes d'adhésion. Le comité des adhésions, mis en place en 2021, joue parfaitement son rôle de sélection et d'intégration des nouveaux adhérents dans le collectif.

LE LABEL FINANSOL S'ADAPTE UNE NOUVELLE FOIS ET VA SE POSITIONNER DORÉNAVANT COMME LE LABEL À IMPACT SOCIAL DE RÉFÉRENCE. Depuis juillet 2021, l'Observatoire de la finance à impact social de FAIR et le comité du label Finansol travaillent d'arrache-pied sur l'intégration des codes de l'investissement à impact social, tout en conservant les fondamentaux du label Finansol, notamment sa dimension « solidarité ». Une recherche-action a été conduite entre mai et décembre 2022 sur la base de la définition de l'impact (avec ses 3 composantes : l'intentionnalité, l'additionalité et la mesure d'impact) proposée par l'étude FIR/France Invest de mars 2021 à laquelle FAIR s'est ralliée et d'une référence aux Objectifs du Développement Durable des Nations unies. Le nouveau règlement du label sera proposé par le comité du label au conseil d'administration en 2023. Ces évolutions donneront lieu à une communication publique à l'occasion de la célébration des 25 ans

du label tout au long de l'année 2023, également marquée par la publication d'une étude sur ce label, réalisée par notre conseil scientifique.

AVEC LE LIVRE BLANC DE 2022, NOUS AVONS CLAIREMENT ÉNONCÉ NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA LÉGISLATURE EN COURS (2022-2027) et les mesures que nous attendons des pouvoirs publics français et européens pour soutenir la poursuite du développement de la finance à impact social. Sa première proposition consiste, dans la foulée de l'état des lieux publié en 2022, à inciter davantage les investisseurs institutionnels à financer les entreprises à forte utilité sociale. La mobilisation de ces acteurs essentiels sera un axe de développement important en 2023.

Je remercie celles et ceux grâce à qui toutes les actions conduites en 2022 ont pu être menées à bien : l'équipe de FAIR, les organes dirigeants de l'association, nos partenaires structurels (la Banque des territoires et MAIF), nos partenaires projets (l'AFD, la Région Bretagne, la Fondation Macif, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Economie Sociale, Solidaire et Responsable), le comité du label, le conseil scientifique, le comité des adhésions, le comité des fondateurs, les animateurs de nos différents groupes de travail, Latham & Watkins et Athenora qui nous ont aidés, dans le cadre d'un mécénat de compétences, à finaliser certains de nos travaux, nos membres qui se sont impliqués dans nos actions, nos correspondants en région, les médias - notamment nos partenaires *La Croix* et *Le Monde Argent* - qui contribuent au rayonnement de nos initiatives et actions.

“Je remercie celles et ceux grâce à qui toutes les actions conduites en 2022 ont pu être menées à bien.”



Ça s'est passé en 2022

FÉVRIER



PUBLICATION du Livre blanc de FAIR proposant 10 mesures pour développer la finance à impact social en France et en Europe

MARS

RENCONTRE-DÉBAT sur l'actionnariat solidaire à l'occasion du lancement du guide *Actionnariat solidaire : ouvrir son capital aux citoyens*



AVRIL

PUBLICATION de l'enquête sur les pratiques d'impact des acteurs de la finance solidaire



SIGNATURE par Frédéric Tiberghien d'une tribune dans *Les Échos* invitant les candidats à la présidentielle à se saisir de l'enjeu du financement des transitions



DÉBAT sur la place des investisseurs institutionnels dans la finance solidaire

MAI

MISE EN LIGNE du nouveau site internet www.finance-fair.org

FAIR devient le **NOUVEAU POINT DE CONTACT NATIONAL** du programme pour l'Emploi et l'Innovation Social (EaSI) du FSE+

JUIN

FAIR REMPORTE LE MARCHÉ PUBLIC sur l'appui à l'instruction des contrats à impact sur 2022-2025



PUBLICATION du 20^e Baromètre de la finance solidaire en partenariat avec *La Croix*

PUBLICATION de la déclaration « *For the development of social investment funds in Europe* » par FAIR, signée par 11 réseaux et acteurs européens

AOÛT

FAIR PARTICIPE AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ de l'économie de demain, organisées par le Mouvement Impact France



PUBLICATION du guide pratique *Financer vos projets à impact social : vers quels financeurs vous orienter ?*

SEPT.

ORGANISATION des conventions d'affaires en Île-de-France

1ÈRE RENCONTRE du Cercle des investisseurs à impact social

OCT.

PUBLICATION d'une tribune sur l'actionnariat solidaire signée par près de 60 organisations membres du collectif

RENCONTRE « Financer vos projets à impact : conseils et bonnes pratiques pour se lancer »



ORGANISATION avec le GSG de « *Joining forces, growing impact in Africa & beyond* » en parallèle du 3^e sommet Finance en commun à Abidjan



NOV.



15^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE



© B. GROSSMANN

13^E GRANDS PRIX de la finance solidaire, à Lille

PUBLICATION du Zoom sur *la finance solidaire et à impact social*

AGORAS DE LA FINANCE SOLIDAIRE à Lille et à La Roche-sur-Yon

DÉC.

PRÉSENTATION de l'étude du dimensionnement de marché de l'EVPA lors de l'Impact week à Bruxelles



ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL - RENCONTRES RÉGULIÈRES

- Actionnariat solidaire
- Capitaux risqués régionaux
- Comité de la Semaine de la finance solidaire
- Cercle des investisseurs à impact social
- Europe
- Foncières solidaires
- Solidarité internationale

CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2021



1,2 million

de nouvelles souscriptions



24,5

milliards d'euros d'encours



1 212

hectares d'agriculture biologique soutenus dans l'année soit l'équivalent de 849 terrains de football



38 758

emplois soutenus



1 619

nouvelles personnes relogées dans l'année



Plus de 60

acteurs du développement économique dans les PED soutenus

Un collectif unique

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 130 acteurs financiers, banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées.

La gouvernance de FAIR

En 2022, le bureau de l'association est composé de :



Frédéric Tiberghien
président



Cyrille Langendorff
vice-président
en charge de
l'international,
président - Comité
consultatif
français pour
l'investissement
à impact



Mage Loys-Carreiras
vice-présidente
en charge des
adhésions



Denis Dementhon
trésorier,
directeur général -
France Active



Laurent Chereau
secrétaire général,
responsable
des relations
actionnaires - SIDI



Alice Rosado
administratrice,
directrice générale
adjointe - Adie



Jean-Paul Courtois
administrateur,
directeur général
délégué - Crédit
Coopératif

En 2022, le Conseil d'administration est composé de **Frédéric Tiberghien**, **Cyrille Langendorff**, **Alice Rosado** (Adie), **Jean-Paul Courtois** (Crédit Coopératif), **Denis Dementhon** (France Active), **Laurent Chéreau** (SIDI), **Laurence Laplane** (Amundi), **Marie Dauvergne** (BNP Paribas Asset Management), **Adrien de Crombrugghe** (Groupe Caisse des Dépôts), **Geoffroy de Vienne** (CIES), **Lydie Crépet** (Habitat & Humanisme), **Jean-Michel Lécuyer** (Inco), **Bernard Bazillon** (KPMG), **Céline Scordia** (La Nef), **Loïc Dano** (Maif), **Fabien Leonhardt** (Mirova), **Stéphanie de Beaumont** (Phitrust), **Sylvain Dumas** (Villages Vivants), **Thibault Couturier** et **Benoît Granger**.

Notre vision

FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental. À cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière.

Ils animent
ensemble

le collectif

FAIR

ORGANIGRAMME AU 31.12.2022

Plaidoyer & International

PLAIDOYER

Chargée de plaidoyer
Julia Robin

INTERNATIONAL

Chargée de projets
internationaux
Flore Latournerie

Chargé d'appui aux projets
internationaux
Pierric Reynaud

Responsable plaidoyer
et international
Clémence Vaugelade

Communication & Développement

PARTENARIATS

Chargée des partenariats et du développement
Judith Armagnac

Chargée de mission partenariats et développement
Christie Sokony-Pinto

ANIMATION DU RÉSEAU

Animatrice du réseau
Léa Monfort

COMMUNICATION

Chargée de communication réseau et événementielle
Léana Touboul

Chargée de communication numérique et média
Rozenn Mahé

Chargée de communication graphique et éditoriale
Zoé Le Maignan Durand

Responsable communication et développement
Lenaig Naudais

Études & Innovations

LABEL ET OUTILS FINANCIERS

Chargé du renouvellement du label et des outils financiers
Léopold Legros

OBSERVATOIRE DE LA FINANCE À IMPACT SOCIAL

Chargée d'études
Camille Manse

Chargée d'études
Gabriela de Carvalho

Chargé de mission scientifique
Philippe Devin

Chargé d'études
Florent Brones

Responsable du label Finansol
Sarah Perrier

Responsable de l'Observatoire de la finance à impact social
Jon Sallé

Finance & IT

Chef de projet SI AMOA
Nouredine Chkaf

Responsable administrative et financière
Marine Thieffry

Directeur général PATRICK SAPY

Partie intégrante des réflexions du secteur

La coconstruction étant au cœur de ses actions, FAIR intègre des réseaux nationaux et internationaux.



Promouvoir une finance à impact social

FAIR vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne et, par là, à promouvoir une finance plus solidaire en encourageant le passage à l'acte. De tels projets, alliant temps forts de communication, actions sur le long terme et présentations pédagogiques, constituent le cœur de l'activité de l'association.

Animer des temps forts de communication

20^E BAROMÈTRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

- Cette publication pédagogique, conçue en partenariat avec La Croix et sortie en juin 2022, propose des reportages sur des initiatives citoyennes et des indicateurs d'impact de la finance solidaire en France.

Retrouvez-le sur www.finance-fair.org/nos-publications/



© B. GROSSMANN

LES GRANDS PRIX DE LA FINANCE SOLIDAIRE

- Chaque année, ils mettent en lumière des projets innovants soutenus par la finance solidaire. 4 projets ont été récompensés en 2022, lors d'une cérémonie exceptionnelle à la gare Saint-Sauveur de Lille : les Hôtels Solidaires, la coopérative

Muongano, la Cravate Solidaire Lille et la coopérative Oasis.

Cette édition, organisée avec Le Monde Argent, était soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque des Territoires, la Caisse d'Épargne, France Active, Maif, Mirova, la Ville de Lille et Weo.

15^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

- L'édition 2022, du 7 au 14 novembre, a mis en lumière des épargnants solidaires témoignant de leur engagement et des projets financés par la finance solidaire.

Les résultats :

- 50 événements organisés partout en France,
- Plusieurs millions de personnes touchées par les spots télé et cinéma, l'affichage en gare et en ville, et une communication digitale ciblée.



VINCENT
épargnant
MAIF

« *Épargner solidaire, c'est la meilleure décision que j'ai prise pour mon épargne ! En termes de placements éthiques, il est important de s'appuyer sur un organisme de référence. J'ai besoin de cette sécurité car cet argent doit servir pour des projets futurs et pour ma retraite.* »

Témoignage diffusé lors de la semaine de la finance solidaire.

Sensibiliser les épargnants

FAIR poursuit son travail de fond auprès des journalistes, des médias et des réseaux sociaux pour affirmer sa position d'expert dans l'espace médiatique. Par sa présence en ligne (deux sites internet et 4 comptes sur les réseaux sociaux), FAIR veut sensibiliser et promouvoir la finance solidaire auprès du grand public tout en consolidant l'engagement des communautés. Afin de toucher une cible plus large, FAIR a ouvert en 2022 un compte Instagram et a participé à plusieurs épisodes de podcasts (Minute Papillon, Soif de sens).

FAIR prend régulièrement la parole pour promouvoir le modèle de la finance solidaire, lors d'événements organisés par ses adhérents, des réseaux de l'ESS ou financiers, ou par des organisations internationales.



25 675

abonnés sur les réseaux sociaux



100

interventions presse ou lors d'événements



LA FINANCE QUI FAIT RIMER FLEMME ET ACTION - 14 NOVEMBRE

40 étudiants rennais ont participé à un atelier organisé par FAIR et makesense sur les enjeux sociaux et environnementaux, et leurs moyens d'action.

Outiller les acteurs du secteur

FAIR s'attache à accompagner ses adhérents dans leurs actions de communication et à fournir des outils utiles et appropriés. Dans cet esprit, l'association produit des contenus pédagogiques et des décryptages, tous à disposition du réseau.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR FAIR

- FAIR a mis en ligne en mai 2022 son nouveau site internet. Parmi les nouveautés proposées : un centre de ressources, des fiches produits valorisant mieux leur dimension solidaire, une liste des membres, un agenda des événements et une version anglaise plus complète.



120

ressources disponibles sur www.finance-fair.org



78

fiches de projets financés par la finance solidaire

Développer les pratiques

Les entreprises sociales ont des besoins spécifiques de financement, auxquels la finance à impact social a la capacité de répondre. La démarche de FAIR est de soutenir ces acteurs et leurs bénéficiaires par la promotion collective de l'épargne et de l'investissement solidaires. La finance à impact social doit également saisir les opportunités d'internationalisation pour permettre aux entreprises solidaires d'accéder à davantage de ressources.

Favoriser l'innovation

En tant que centre de compétences, FAIR a appuyé la Direction générale du Trésor dans la structuration et la contractualisation des projets sélectionnés pour deux appels à manifestation d'intérêt sur les contrats à impact : "Égalité des chances économiques" et "Innover pour l'accès à l'emploi" (étude de l'éligibilité des lauréats et recommandations).

Par ailleurs, afin de favoriser l'appropriation de cet outil par les acteurs, FAIR a organisé deux sessions d'information sur les contrats à impact à destination des porteurs de projets et des financeurs.



CONTRAT À IMPACT - MARS

Signature à Bercy par Envie Autonomie et Comme les Autres du protocole d'engagement concrétisant le lancement de leur financement, en présence d'Olivia Gregoire, alors secrétaire d'État chargée de l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable.

ENGAGER LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

· Après avoir publié un état des lieux sur le sujet, FAIR a réuni en avril ses adhérents pour un débat sur les leviers favorisant l'investissement solidaire des institutionnels avec Amundi, le label ISR, la Caisse des Dépôts et France Assureurs. Car si la finance solidaire s'est historiquement développée en France autour des épargnants, l'implication des investisseurs institutionnels permettrait d'opérer un réel changement d'échelle.

LES FONDATIONS S'INTÉRESSENT À LA FINANCE SOLIDAIRE

· FAIR est intervenue en juin 2022 lors d'une table ronde du cercle Gestion financière organisée par le Centre français des Fonds et Fondations sur « Investir avec du sens, la finance solidaire ».



KRISZTINA TORA

chief market
development officer
GSG

« Mobiliser plus de capital pour atteindre les ODD est une priorité à laquelle les acteurs que nous avons rencontrés à Abidjan participent pleinement. Notre événement a contribué à mettre en lumière la diversité de ces écosystèmes et les solutions qu'ils proposent, que ce soient les banques publiques d'investissement, les investisseurs, les entrepreneurs... La collaboration entre les acteurs de la finance publique et de la finance privée est la clé de la réussite. Nous continuerons en 2023 à travailler, avec FAIR, pour le développement de NAB en Afrique francophone, afin d'encourager ces collaborations. »

FINANCER LES ODD

- Comment orienter davantage de capitaux en faveur des Objectifs du Développement Durable ? C'est à cette question que FAIR et le Global Steering Group for Impact Investment (GSG) ont voulu répondre le 18 octobre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, lors du « *Joining forces: growing impact in Africa & beyond* ».

Cet événement, organisé en parallèle du 3^e sommet Finance en Commun, a réuni plus de 100 experts venus d'Afrique et d'Europe. À l'issue, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, entre autres, se sont engagés à mettre en place un *National Advisory Board* (NAB) dans leurs pays respectifs.

Analyser les enjeux clés du secteur

Depuis 2001, l'Observatoire de la finance à impact social collecte auprès de ses adhérents et analyse les données de la finance à impact social en France. L'objectif : présenter une image représentative du secteur et identifier ses tendances et évolutions majeures.

Ces données sont présentées chaque année dans des études à visée statistique ou thématique, notamment :

- ↳ Un *Zoom sur la finance solidaire*, à l'usage des professionnels, visant à une meilleure compréhension des tendances du secteur. L'édition 2022 a été renforcée par un état des lieux du marché de l'investissement à impact et une analyse des principaux acteurs de l'impact dans le monde.
- ↳ Deux études thématiques sur des produits financiers solidaires : l'épargne de partage et les fonds professionnels spécialisés solidaires.
- ↳ Une enquête, publiée sous forme d'infographies et de vidéos explicatives, sur les pratiques d'impact dans la finance solidaire, réalisée avec le soutien du Fonds social européen et de l'Avisé.
- ↳ Une évaluation du marché européen des labels de finance verte et solidaire, réalisée avec Novethic, dans le cadre d'une étude sur le verdissement de l'économie européenne pour France Stratégie.
- ↳ Une étude sur le marché européen de l'investissement à impact, en consortium avec des acteurs du secteur.
- ↳ La consolidation d'indicateurs territoriaux.

L'IMPACT À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- En consortium avec l'EVPA, le GSG et des comités consultatifs nationaux européens, FAIR a participé à la réalisation de la première évaluation harmonisée du marché européen de l'investissement à impact et à son événement de lancement dans le cadre de l'Impact week à Bruxelles. L'étude démontre que les investissements à impact européens augmentent (+26 % entre 2020 et 2021 pour un marché estimé à 80 Mds€ dans 18 pays), mais pas assez rapidement pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030.



PHILIPPE TAFFIN

directeur finance et investissements
France Assureurs

« En obligeant les assureurs depuis le 1^{er} janvier 2022 à proposer à leurs clients au moins un fonds labellisé dans chacune des catégories ISR, Greenfin et solidaire, la loi Pacte a clairement permis d'accélérer l'offre de supports responsables dans les offres d'assurance vie. Chez France Assureurs, nous avons décompté que ces catégories avaient totalisé un encours sous gestion de 123 milliards d'euros fin 2021, en hausse de 33 % sur l'année alors que la progression totale des fonds en unités de compte n'avait été que de 17 %. »

3

Représenter les acteurs

FAIR porte les intérêts des acteurs de la finance à impact social, en France et à l'international : elle représente ses adhérents au sein d'instances de concertation publiques ou de la société civile, et entretient des relations de travail suivies avec les décideurs publics.

Convaincre les décideurs publics

FAIR a pour mission de créer un environnement juridique et fiscal favorable au développement de la finance à impact social. L'impulsion politique restant décisive pour l'encourager et la renforcer, FAIR agit avec ses adhérents et intervient auprès des décideurs publics.

7 propositions, portant sur les incitations fiscales à l'investissement dans les entreprises solidaires, l'harmonisation du régime fiscal des acteurs de l'immobilier à vocation sociale et le renforcement de l'épargne réglementée solidaire, ont été formulées dans le cadre du projet de loi de finances. À l'issue des échanges parlementaires, seule la prolongation du taux bonifié à 25 % de l'IR PME ESUS et SIEG a été définitivement adoptée.

#FINANCERDEMAIN

• Pour préparer les élections présidentielles et législatives de 2022, FAIR s'est adressée aux candidats en publiant son Livre blanc. Issu d'un travail participatif mené en 2021 avec les adhérents et des acteurs du secteur, il met en avant 10 propositions pour développer la finance à impact social en France et en Europe.



Une conférence de presse, la publication à la veille du premier tour des élections d'une tribune dans *Les Echos* et trois rendez-vous avec des équipes de campagne (FI, LREM et EELV) ont permis de le diffuser en 2022. Le livre blanc est un outil de plaidoyer qui permettra tout au long du quinquennat de diffuser les propositions du collectif.

EMMAÛS TERO LOKO

Ce lieu d'accueil et d'insertion pour des personnes réfugiées et des habitants des environs en situation de précarité a fait appel à **Emmaüs Épargne Solidaire** pour acquérir des locaux.



Porter la voix des acteurs de la finance à impact social

FAIR travaille en étroite relation avec les acteurs des secteurs financiers et de l'ESS, en France et à l'international. En 2022, l'association a notamment œuvré à développer ses contacts à l'international et a contribué de manière significative à des consultations et groupes de travail pour porter haut la voix des acteurs de la finance à impact social.

Valoriser le modèle français de la finance solidaire en Europe et dans le monde

La finance solidaire est une forme pionnière de la finance à impact social, qui a pu se développer en France grâce à une conjonction de facteurs favorables. Par la valorisation des innovations nationales et une dynamique de coopération internationale, FAIR vise à ce que la France s'inscrive comme fer de lance de la finance à impact social en Europe et à l'international. En 2022, FAIR a notamment rédigé 4 contributions à destination des décideurs européens pour partager à Bruxelles sa vision portant sur la taxonomie sociale, les fonds dits « 90/10 », la reconnaissance européenne de l'économie sociale et les enjeux de labellisation européenne.

DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT SOCIAL EN EUROPE

• Pour permettre aux fonds « 90/10 » d'être distribués à travers les frontières européennes, FAIR a rédigé la déclaration "For the development of social investment funds in Europe". Signée par 11 réseaux européens et nationaux, elle appelle à l'adaptation de la réglementation pour encourager leur développement, en cohérence avec le Plan d'action de la Commission européenne pour l'économie sociale.

SOMMET DE STRASBOURG

• FAIR a participé les 5 et 6 mai au Sommet Européen de l'Économie Sociale. FAIR y proposait plusieurs ateliers et conférences, dont une partie organisée en collaboration avec la FEBEA. Au programme : les contrats à impact, les fonds « 90/10 », les monnaies locales, le financement des coopératives et le futur de l'investissement à impact.



CYRILLE LANGENDORFF

vice-président de FAIR en charge de l'international
président du Comité consultatif français pour l'investissement à impact, ou NAB France

« Le NAB France est un membre actif au sein du GSG, organisation qui comprend 35 pays membres et présidée par Sir Ronald Cohen. Les échanges se sont renforcés tout au long de l'année avec les membres européens du GSG dans des actions communes de plaidoyer et de recherche : un premier dimensionnement du marché européen de l'investissement à impact a ainsi pu être produit en association avec l'European Venture Philanthropy Association (EVPA). L'année 2022 a aussi permis de conclure un accord de partenariat entre FAIR et le SpainNAB et d'accueillir une délégation de praticiens de l'investissement à impact venus étudier le fonctionnement des fonds « 90/10 » en vue d'une possible réplique du modèle en Espagne. »



2

rendez-vous avec les autorités de régulation, l'AMF et la Banque de France



Plus de

40 entretiens avec des acteurs internationaux

Des

échanges réguliers avec la Direction générale du Trésor



6 rendez-vous avec le Secrétariat d'État à l'ESS, Matignon et des représentants de la Commission européenne



JOSÉ LUIS RUIZ DE MUNAIN

directeur général SpainNAB

« Depuis que l'investissement à impact est arrivé en Espagne, nous avons vu à quel point le secteur de l'investissement privé rencontrait souvent des difficultés à travailler avec les entreprises sociales. Cette visite à Paris nous en apprend plus sur les fonds « 90/10 », initiative très intéressante que nous aimerions porter en Espagne. Nous avons en effet la chance d'avoir une régulation et un secteur identique à celui qui a permis leur développement en France. »

NAB FRANCE

• Le comité consultatif français pour l'investissement à impact (auss appelé le NAB France) est désormais intégré aux différents comités de FAIR afin de bénéficier de la dynamique enclenchée depuis 2021. Ce comité, ouvert à des non-adhérents, se réunit deux à trois fois par an. Il est présidé par Cyrille Langendorff.

Accompagner nos adhérents et partenaires

FAIR fait vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents. Aujourd'hui, elle entend renforcer son accompagnement, notamment en complétant et en structurant mieux son offre aux adhérents : de l'accompagnement à la labellisation en passant par la communication ou encore la construction de données statistiques.

Soutenir les démarches de développement

FAIR appuie ses membres et partenaires dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social. Dans cet esprit, elle se positionne comme un véritable centre de ressources et un soutien pour ses adhérents.

En 2022, deux guides ont été publiés :

- ↳ Actionnariat solidaire : ouvrir son capital aux citoyens, réalisé en partenariat avec la Fondation Macif et le soutien de la Fondation Crédit Coopératif ;
- ↳ Financer vos projets à impact social : vers quels financeurs vous orienter ?



PETIT-DÉJEUNER « FINANCER VOS PROJETS À IMPACT : CONSEILS ET BONNES PRATIQUES POUR VOUS LANCER » - 13 OCTOBRE

Une trentaine de porteurs de projets à impact se sont retrouvés pour partager leurs bonnes pratiques afin de se lancer dans la recherche de financement.

« Dans une période où les scandales de greenwashing et de socialwashing se succèdent, l'actionnariat solidaire répond au besoin de transparence des citoyens. A l'instar d'un actionnaire, l'argent va directement à l'entreprise qu'il a choisie, l'impact social et environnemental en plus. Pour certains, il s'agira même d'avoir un rôle dans la gouvernance de l'entreprise. »

Extrait de la tribune « L'actionnariat solidaire, un moyen d'agir sur le monde » signée par 57 acteurs et publiée en octobre 2022 dans Les Echos.



KOIKI

Financé par **Phitrust Partenaires**, Koiki développe en Espagne une solution de livraison du dernier kilomètre par des handicapés psychiques.

Favoriser l'accès aux financements

Le financement est une étape clé dans la vie d'une organisation, qu'il s'agisse de financer l'amorçage, le développement, un changement d'échelle ou encore de trouver des sources de financement complémentaires. Les projets à impact social ou environnemental ont des besoins particuliers, que les financeurs à impact comprennent bien.

FAIR vise à favoriser les rencontres entre ces acteurs à travers une information claire et par leur mise en relation lors de conventions d'affaires ou d'un atelier de networking pendant les Universités d'été de l'économie de demain du Mouvement Impact France.

CONVENTIONS D'AFFAIRES EN ILE-DE-FRANCE

- Une nouvelle édition régionale des conventions d'affaires a été organisée en septembre 2022. Porteurs de projets et investisseurs à impact se sont retrouvés en Ile-de-France, à Paris, pour une journée de mise en relation organisée en partenariat avec France Active Ile-de-France. 16 porteurs de projets et 15 financeurs ont pu échanger lors de 60 rendez-vous qualifiés. Un webinaire de préparation, animé par un financeur et une porteuse de projet ayant déjà bénéficié des conventions d'affaires, avait été proposé en amont.

LES FINANCEMENTS EASI

- Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) est un fonds européen dédié au financement de projets qui répondent de manière innovante à des problématiques sociales. FAIR, en tant que point de contact national dans ce programme, a mis en place une plateforme pour outiller les acteurs, faciliter leur accès aux appels à projets et favoriser l'échange de bonnes pratiques.



NIGHT SESSION « CRISE DU FINANCEMENT DES START-UPS : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA TECH FOR GOOD ? » - 8 DÉCEMBRE

Organisée par FAIR et le Mouvement Impact France dans le cadre d'un projet Horizon Europe, cette rencontre visait à engager les acteurs dans la construction d'un écosystème dynamique de la Tech For Good à travers l'Europe.

HARMONISER LES PRATIQUES

- Lancé à l'automne 2021, le projet de système d'information renforcé sur la finance à impact social de FAIR continue ses avancées en 2022. L'objectif ? Informatiser les opérations de collecte de données au titre du label Finansol et permettre la restitution et le suivi de l'historique des indicateurs, pour une meilleure valorisation des données des acteurs du secteur.

5

Rassembler autour de valeurs fortes

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement d'une finance au service du bien commun. L'association s'attache à faire vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents.

Animer et informer le collectif

FAIR propose des espaces de discussion et d'information tout au long de l'année :

- ↳ Une infolettre mensuelle, envoyée aux membres, partenaires, et plus largement aux acteurs de l'ESS, qui met en lumière l'actualité de l'association et du secteur, aux échelles nationales et internationales ;
- ↳ Des emails dédiés, selon les actualités de l'association, proposant des contenus exclusifs aux adhérents ;
- ↳ Des webinaires sur les actualités du secteur, par exemple « L'outil de garantie de Bpifrance », « Investir dans un contrat à impact » ou encore « Label Finansol - Retour sur les bonnes pratiques des acteurs de la finance à impact social » ;
- ↳ Des événements de débat et de networking ;
- ↳ L'animation de groupes de travail et d'espaces d'échanges impulsés par les membres.



PETIT-DÉJEUNER DÉBAT
« S'ENGAGER DANS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE :
UTOPIE OU RÉALITÉ ? » - 15 DÉCEMBRE

A l'heure où la demande citoyenne pour plus de solidarité et d'écologie dans la finance augmente, FAIR proposait un débat avec ses adhérents sur la prise en compte de ces enjeux et le rôle de chacun.



© ALEXANDRE PROIX

AFTERWORK DE RENTRÉE 22 SEPTEMBRE

Une cinquantaine d'adhérents, partenaires et proches de FAIR, se sont retrouvés dans une ambiance conviviale et détendue.

Favoriser les dynamiques collectives

Afin de renforcer son rôle de fédérateur d'une communauté diverse et engagée, FAIR anime des groupes de travail. Pilotés par des adhérents, chaque groupe renforce les connaissances entre les membres et participe à la valorisation de leurs contributions au projet collectif de l'association.

ACTEURS DE L'ACTIONNARIAT SOLIDAIRE

En 2022, les 74 membres de la communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire ont poursuivi les travaux entamés en 2021. 4 rencontres, sur des sujets juridiques et de communication, ont été organisées et les acteurs se sont retrouvés pour le lancement du guide pratique sur l'actionnariat solidaire. Cette communauté, ouverte au-delà des membres de l'association, a été créée à l'initiative de FAIR et de la Fondation Macif, avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif.



MAGE LOYS-CARREIRAS

vice-présidente de FAIR en charge des adhésions

« L'année 2022 fut riche à plusieurs titres. Tout d'abord par le nombre d'adhésions validées, au nombre de 23, et par la diversité des nouveaux membres : personnes qualifiées, acteurs de l'ESS, réseaux, fonds solidaires, ... Par ailleurs, à la suite de la fusion de 2021, cette année avait pour ambition de concrétiser l'ouverture de l'association à l'investissement à impact, sans compromis sur ses principes fondateurs. De nouveaux acteurs de l'impact nous ont ainsi rejoint ! Et à titre personnel, par l'honneur de prendre la suite de Patrick Savadoux engagé pendant de nombreuses années dans ce comité. La dynamique est là : FAIR doit continuer de fédérer ceux qui font de la finance un outil de développement et d'innovation au service des plus fragiles ! »

FINANCER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En 2022, le groupe a renouvelé son mandat, afin d'élargir son audience auprès du grand public, de développer la finance solidaire pour le financement de projets de solidarité internationale et de contribuer au rayonnement de FAIR à l'international.

FAIR, avec le concours de l'AFD, mène depuis 2018 un programme pour mettre en lumière auprès du grand public la finance solidaire en faveur de la solidarité internationale. Un groupe de travail réunissant 17 structures a été mis en place pour agir en ce sens, notamment par l'animation du site internet www.financerlasolidariteinternationale.org.

EUROPE

Créé en 2021, ce groupe avait pour vocation de suivre, orienter et inspirer les travaux de FAIR à l'international, avec comme principaux objectifs de valoriser le modèle français de la finance solidaire à l'échelle européenne et de promouvoir et rendre accessibles les outils de financement européens en France. Les objectifs fixés ayant été remplis, les membres du groupe ont décidé de le clôturer en 2022. Les questions européennes continueront d'être pilotées à travers les autres activités de l'association.



Pilotage par Lydie Crépet (Habitat & Humanisme)



Pilotage par Isabelle Brun (SIDI)



Pilotage par Olivier de Guerre (PhiTrust Partenaires)

CERCLE DES INVESTISSEURS À IMPACT SOCIAL

Impulsé par la Banque des Territoires en 2016, ce groupe de travail est aujourd'hui coanimé par Le RAMEAU et FAIR. Il vise à renforcer les synergies entre les financeurs à impact social au travers de rencontres et groupes de travail. En 2022, le Cercle s'est réuni lors d'une table ronde « Construire la chaîne des financements de l'innovation sociale » et d'un webinaire « Investissements à impact et territoires ».



25

foncières solidaires ont travaillé sur un panorama et ont participé à 2 rencontres.



6

capitales-risqueurs régionaux se sont réunis à 5 reprises en 2022.

Renforcer l'expertise

Le label Finansol

Le label Finansol a été créé en 1997 par l'association pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Il est l'**unique gage attestant du caractère solidaire d'un produit financier** et assure ainsi aux épargnants que leur épargne contribue au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale. Le label Finansol est décerné et contrôlé par un comité indépendant, composé de 12 membres issus des secteurs associatif, financier, universitaire, de l'investissement à impact, de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

En 2022, le comité du label Finansol a attribué le label à 18 nouveaux produits d'épargne solidaire et l'a retiré à 9 produits (non-respect du critère d'action commerciale ou à la demande des établissements).

Composition du comité du label Finansol

- ↳ Isabelle Guénard-Malaussène - présidente du comité du label, experte financière et spécialiste en finance durable, présidente de Finance@Impact
- ↳ Patrick Boulte, membre fondateur - Solidarités Nouvelles Face au Chômage
- ↳ Guy Courtois, expert en finance solidaire, ancien président du comité du label Finansol
- ↳ Flora Guerry, private debt investment - Eiffel Investment Group
- ↳ Eric Larpin, journaliste spécialiste de la finance solidaire
- ↳ Elise Leclerc, spécialiste de l'innovation sociale et de la mesure d'impact, directrice du Laboratoire d'Évaluation et de Mesure de l'Impact social de l'ESSEC
- ↳ Jean-Pierre Lefranc, directeur administratif et financier - Habitat et Humanisme
- ↳ Alexandre Lengereau, expert financier - président d'Amadeis
- ↳ François Marc, expert en finance
- ↳ Catherine Siproudis, avocate, spécialisée dans le secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- ↳ Léa Zaslavsky, experte en entrepreneuriat social & cofondatrice de Makesense
- ↳ Sabina Zinkhöfer, experte en finance et partenariats d'entreprises en Europe

Merci à Jean Frébourg, Béatrice Héraud et Bernard Paulet pour leur engagement pendant toutes ces années au sein du comité.



**ISABELLE
GUÉNARD-
MALAUSSÈNE**
présidente du
comité du label

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY

« L'augmentation du nombre de candidatures témoigne d'une année particulièrement dynamique avec 187 produits distingués par le label Finansol à fin décembre 2022. Preuve d'un intérêt renforcé pour les produits d'épargne solidaire, y compris de la part d'acteurs engagés en faveur de l'impact social ayant rejoint le collectif FAIR. Le renforcement du fonctionnement du comité et du process d'analyse a néanmoins conduit à 9 retraits et 3 refus pour non-respect des critères de transparence ou d'investissements insuffisants dans des activités solidaires. Enfin, pour accompagner au mieux l'innovation et la complexité de la finance à impact social, le comité a accueilli deux nouvelles membres et a travaillé avec l'association pour intégrer de façon plus formalisée les critères de l'investissement à impact social, tout en conservant les dimensions humaine et inclusive chères à la finance solidaire. »

Retrouvez la liste complète des produits labellisés Finansol sur www.finance-fair.org

LE LABEL FINANSOL ÉVOLUE

Après le collectif, c'est maintenant au label Finansol d'évoluer pour s'adapter aux pratiques du secteur. Le cap est clair, intégrer de façon plus formalisée et plus exigeante les codes de l'investissement à impact social, tout en conservant les fondamentaux : **la transparence de l'information et l'utilité sociale des entreprises financées**. Ceci au service d'une finance plus inclusive. Les évolutions du label seront présentées en 2023.

Le conseil scientifique

FAIR anime un conseil scientifique visant à démocratiser, vulgariser et faire avancer les sujets liés à la finance à impact social. Il travaille notamment à la création de contenus et au rapprochement de FAIR avec les milieux scientifiques et de la recherche. En 2022, le conseil scientifique a travaillé à la rédaction d'articles dans le cadre d'un livret qui sera publié en 2023 pour les 25 ans du label Finansol et a appuyé l'association dans l'amélioration de ses études. Le conseil s'est notamment exprimé sur la méthodologie d'agrégation et d'analyse des données de FAIR faisant évoluer le *Zoom sur la finance solidaire* dès 2022.

Enfin, FAIR a participé aux activités du conseil scientifique de l'ADDES et de Rift.

Le conseil scientifique est composé de :

- ↳ Thierry Sibieude, président du conseil scientifique, professeur fondateur de la chaire Innovation et Entrepreneuriat Social Essec, spécialiste de la mesure d'impact social
- ↳ Olivier Garnier, directeur général à la Banque de France, en charge des statistiques, des études économiques et monétaires, et des relations internationales
- ↳ Corinne Gendron, professeure titulaire de la chaire RSE de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- ↳ Benoit Granger, administrateur de FAIR et de Financement Participatif France, spécialiste de l'entrepreneuriat, du social business, du microcrédit et de la finance solidaire
- ↳ Frédéric Lavenir, président de l'Adie et ancien directeur général de CNP Assurances
- ↳ Élise Leclerc, spécialiste de l'innovation sociale et de la mesure d'impact, directrice du Laboratoire d'Évaluation et de Mesure de l'Impact social de l'ESSEC
- ↳ Nicolas Mottis, professeur à l'École polytechnique, administrateur du FIR et membre de la commission Climat et finance durable de l'AMF
- ↳ Nadine Richez-Battesti, enseignante-chercheuse à Aix-Marseille Université et au LEST-CNRS, membre de la RECMA et coprésidente de l'ADDES
- ↳ Benjamin Roger, responsable de l'Observatoire national de l'ESS, délégué général de l'ADDES
- ↳ Gregory Schneider-Maunoury, professeur associé à l'Université Sorbonne Paris-Nord
- ↳ Osia Vasconcelos, docteur en sociologie et en Sciences de gestion, spécialiste de l'émergence de la finance solidaire en France et au Brésil, du fonctionnement du milieu associatif et de l'ESS



187

produits sont
labellisés
Finansol
au 31.12.2022



**THIERRY
SIBIEUDE**

président du conseil
scientifique

« Les besoins de financement pour atteindre les 17 ODD sont considérables (3 000 à 5 000 trillions \$ par an). L'investissement à impact, s'il ne représente que 0,45 % des actifs sous gestion dans le monde en 2021 (rapport 2022 du GIIN), a connu une hausse de plus de 50 % entre 2020 et 2021 (de 750 à 1 164 trillions \$). C'est dans ce contexte de forte croissance, sur fond de cadre réglementaire encore instable et de remise en cause de la fiabilité du label ISR, que FAIR se trouve au cœur des débats relatifs à la définition de la finance à impact : les enjeux d'évaluation de l'impact social et de gouvernance des entreprises sont cruciaux. Notre mission d'accompagnement des instances et de l'activité d'études de l'équipe de FAIR prend ainsi tout son sens, puisque l'information et la formation des acteurs de la communauté financière à l'impact investing et aux produits d'épargne solidaire sont plus que jamais nécessaires pour accroître la diffusion de la finance à impact. »

138 adhérents

au 31 mars 2023



137

adhérents,
au 31 décembre
2022

23

nouveaux
adhérents
en 2022

- ↳ 3 Colonnes
- ↳ Accession solidaire
- ↳ Acted
- ↳ Action Contre la Faim
- ↳ Adie
- ↳ AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs
- ↳ Agora pour l'habitant
- ↳ Allianz Global Investors
- ↳ Amasisa (forest investissement)
- ↳ Amundi AM
- ↳ Apicil AM
- ↳ Autonomie et Solidarité
- ↳ Backbone
- ↳ Banque CIC
- ↳ Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts
- ↳ Banque Postale (La)
- ↳ BDF Gestion
- ↳ Bellevilles
- ↳ BFT Investment Manager
- ↳ BNP Paribas AM France
- ↳ BPCE
- ↳ BPI France
- ↳ Bretagne Capital Solidaire
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Lyon
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nantes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nîmes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Paris
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Toulouse
- ↳ Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
- ↳ Cap Habitat Coopératif
- ↳ Caritas Habitat
- ↳ CCFD-Terre Solidaire
- ↳ Cèdre Finance éthique (Le)
- ↳ Centre français des Fonds et Fondations
- ↳ Chênelet (Foncière)
- ↳ Cigales (Fédération)
- ↳ Citizen Capital
- ↳ Cofides Nord-Sud
- ↳ Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale (CIES)
- ↳ Confédération CFDT
- ↳ Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- ↳ Coopérative Oasis
- ↳ Covéa Finance
- ↳ Cow Gestion
- ↳ Crédal
- ↳ Crédit Coopératif
- ↳ Crédit Mutuel Arkéa
- ↳ Crédit Mutuel Océan
- ↳ Dapat (Foncière)
- ↳ Emmaüs Epargne Solidaire (Foncière)
- ↳ Enercoop
- ↳ Enercoop Midi-Pyrénées
- ↳ Energie Partagée
- ↳ Entrepreneurs du Monde
- ↳ Epargne Solidaire pour l'Immobilier Social (ESIS)
- ↳ Fadev
- ↳ Familles solidaires
- ↳ Federal Finance
- ↳ FemuQuì
- ↳ Fermes en Vie
- ↳ Finacoop
- ↳ Finance Humaniste (La)
- ↳ Financière Conseil
- ↳ Financière de l'Echiquier (La)
- ↳ Financière Responsable (La)
- ↳ Fondation Leopold Bellan
- ↳ Fondation pour le Logement Social (FLS)
- ↳ Fonds Prouesse
- ↳ France Active
- ↳ Garrigue
- ↳ Gay-Lussac Gestion
- ↳ Generali Vie
- ↳ Habitat & Partage
- ↳ Habitat et Humanisme (Fédération)
- ↳ Habitats Solidaires
- ↳ Hacoopa
- ↳ Hapi'Coop
- ↳ Helios
- ↳ Herrikoa
- ↳ Impact Business Angels
- ↳ Impact Partners
- ↳ Inco Ventures
- ↳ Initiative France
- ↳ Initiatives pour une Economie Solidaire (IÉS)
- ↳ Institut de Développement de l'Economie Sociale (IDES)
- ↳ Iroko

- ↳ Kois advisory
- ↳ KPMG
- ↳ Lita.co
- ↳ Lurzaindia
- ↳ Macif Finance Epargne
- ↳ Maif
- ↳ Mandarine Gestion
- ↳ Médecins du Monde
- ↳ Meeschaert AM
- ↳ Mirova
- ↳ Mouvement Impact France
- ↳ Natixis Interepargne
- ↳ Nef (La)
- ↳ Noiret Patrimoine
- ↳ Nouvelles Solidarités - Beguinage Solidaire
- ↳ Novaxia Investissement
- ↳ Ofi AM
- ↳ Oikocredit
- ↳ Palatine AM
- ↳ Patriméa
- ↳ Phitrust Partenaires
- ↳ Railcoop
- ↳ Résidétape
- ↳ Residservice
- ↳ Rotschild & Co AM
- ↳ SG
- ↳ Sidi
- ↳ Sienna Gestion
- ↳ Solidarités Nouvelles pour le Logement-Prologues (SNL)
- ↳ Solifap
- ↳ Sycomore AM
- ↳ Symbiotics France
- ↳ Terrafine
- ↳ Terre de Liens (Foncière)
- ↳ Toit pour Tous Développement (Un)
- ↳ Urban solidarité Investissement
- ↳ Urbancoop
- ↳ Villages Vivants
- ↳ Voyages So-leader
- ↳ Windcoop
- ↳ Josette Amor
- ↳ Thibault Couturier
- ↳ Benoit Granger
- ↳ Cyrille Langendorff
- ↳ Mage Loys-Carreiras
- ↳ Emmanuel de Lutzel
- ↳ Gilles Mirieu de la Barre
- ↳ Guy Rodwell
- ↳ Patrick Savadoux
- ↳ Thierry Sibieude
- ↳ Julien Steinberg
- ↳ Frédéric Tiberghien



LA DURETTE

L'acquisition du terrain par la Foncière **Terre de Liens** pérennise le projet de la Durette, une ferme expérimentale agroécologique et multi-partenaire à Avignon.



AYMERIC DE GOUSSENCOURT

responsable de mission pour la foncière Emmaüs Epargne solidaire

« Très peu de temps après avoir créé notre foncière solidaire, il nous a semblé naturel de rejoindre FAIR. Ce collectif est en effet une vraie opportunité pour nous de rencontrer des acteurs engagés dans une dynamique similaire à la nôtre, de partager nos expériences et de découvrir l'étendue des projets qui s'inscrivent dans le champ de la finance solidaire. »



MATHIEU CORNIETI

président d'Impact Partners

« Nous sommes très heureux de rejoindre FAIR et le monde de la finance solidaire. En tant que plateforme dédiée à l'impact investing en Europe, il nous a semblé important de nous investir dans les débats nationaux avec l'association car nous partageons un même ADN : celui de l'impact social. C'est aussi pour nous l'occasion de mieux comprendre les attentes des épargnants et d'œuvrer à plus d'exigence pour notre écosystème au travers de la labellisation. »



ARNAUD CAUDOUX

directeur général adjoint de Bpifrance

« Le soutien de Bpifrance à la finance solidaire et à impact social se situe dans le droit-fil de sa mission et son engagement, que ce soit en tant que Banque du Climat mais aussi sur son impact ESG. Nous sommes donc ravis de cette adhésion et convaincus des bénéfices de notre collaboration. »

Ils nous soutiennent

Pour mener à bien ses activités et contribuer au développement et à la promotion de la finance à impact social, FAIR a bénéficié en 2022 du soutien de nombreux partenaires.

PARTENAIRES STRUCTURELS

- ↳ Banque des territoires
- ↳ MAIF

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- ↳ Athenora
- ↳ Latham & Watkins

PARTENAIRES PROJETS

- ↳ AFD
- ↳ Région Bretagne
- ↳ Fondation Macif
- ↳ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- ↳ Secrétariat d'État chargé de l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable

MÉDIAS

- ↳ La Croix
- ↳ Le Monde Argent



YVES PELLICIER
président de MAIF

« Notre engagement historique auprès de l'association FAIR est en complète cohérence avec les valeurs qui nous guident depuis notre création. Nous avons toujours fait le choix de la solidarité et de l'humain dans nos actions, avec pour objectifs d'avoir un impact positif pour la société et de contribuer au mieux commun. En tant qu'investisseur institutionnel, mais aussi gestionnaire d'épargne, nous fléchons nos placements et ceux de nos sociétaires sur des thématiques qui permettent de soutenir l'économie locale, créer des emplois non délocalisables, et de participer à la transition écologique et énergétique. Aux côtés de FAIR, nous souhaitons plus que jamais continuer à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne, car pour répondre aux défis de demain, il est important que les investisseurs puissent orienter les capitaux vers des activités ayant un impact social et environnemental positif, garantissant l'avenir et la régénération de notre société. »



Une année de reprise et d'investissements

L'année 2022 est marquée par la reprise des activités habituelles de l'association, notamment pour la partie événementielle, à la suite d'une longue pause due à la pandémie du Covid-19 ainsi que la poursuite du plan d'action mis en place à la suite de la fusion. L'équipe de FAIR compte aujourd'hui 20 salariés grâce à l'internalisation de certains services, comme annoncé dans le plan d'action 2021-2023, et à la création de postes liés à des projets mis en place dans le cadre de nouvelles subventions ou appels à projets.

Côté ressources, les faits marquants ont été la mise en place d'un nouveau barème de cotisation préparé par un groupe de travail réunissant plusieurs adhérents et approuvé à l'Assemblée générale d'avril 2022. Par ailleurs, les efforts pour diversifier les ressources extérieures se sont poursuivis avec succès et FAIR a remporté un marché portant sur la mise en place d'un centre de compétences pour les contrats à impact, ce qui correspond à la première activité lucrative portée par l'association.

Du côté des charges, les frais de personnel sont en hausse, comme anticipé, en raison de la pérennisation de postes et de nouvelles embauches liées aux financements de projets cités plus haut. Le coût en reste maîtrisé et conforme au budget. Cette augmentation des charges de personnel est par ailleurs compensée par des réductions de dépenses de prestataires externes.

En ce qui concerne les projets internes de l'association, seul le système d'information est en cours de construction sur l'année 2022 et verra son aboutissement mi-2023.

La présentation des chiffres ci-dessous se base sur les données du nouveau cabinet comptable GMBA

et a été validée par le commissaire aux comptes MAZARS.

Les données financières

Origine des produits

1 854 251 €

SUBVENTIONS

COTISATION, FRAIS
DE DOSSIER ET
DE CONTRÔLE ANNUEL
DU LABEL

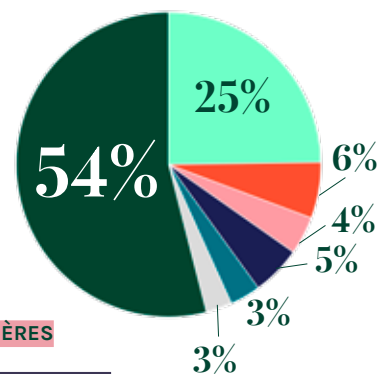
GRANDS PRIX DE LA
FINANCE SOLIDAIRE

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE

PRODUCTION IMMOBILISÉE

AUTRES PRODUITS DIVERS



Côté ressources, les cotisations ont été stables par rapport à 2021. Le point majeur de l'année a été la mise en place d'un nouveau barème, voté lors de l'Assemblée générale en 2022, dont les modalités de calcul s'appuient à la fois sur la capacité contributive des membres et sur les encours labellisés Finansol pour les adhérents concernés. Nous notons 23 nouveaux adhérents sur l'exercice dont les montants des adhésions ne sont pas encore significatifs en raison de la première année d'adhésion à un tarif forfaitaire.

Facialement, le niveau des subventions est en baisse de 15 % entre 2021 et 2022, mais il s'agit

d'une vue comptable. En effet, en 2021, FAIR a reçu une subvention pluriannuelle de l'AFD pour les années 2021 à 2023, dont 50 % ont été affectés à l'année 2021 et 17 % à l'année 2022, ce qui fausse le comparatif. Par ailleurs, de nouvelles subventions obtenues (National contact point EaSI et Horizon Europe) compensent la fin des subventions du FSE et de l'OCDE et concerneront les exercices 2022 et 2023. Le recrutement, au cours de l'année, d'une chargée des partenariats et du développement conforte l'objectif de l'association d'augmenter les partenariats afin de diversifier ses ressources. La part des subventions passe ainsi de 43 % à 35 % des ressources entre 2021 et 2022.

En 2022, FAIR a remporté un marché publié par la Direction générale du Trésor sur les contrats à impact. Ce marché a modifié sensiblement la présentation des comptes de FAIR, qui affiche maintenant une partie dite « lucrative », dont découle une liasse fiscale pour les déclarations de TVA ainsi que le calcul d'un résultat soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette activité reste encore marginale et ne représente que 5 % de l'ensemble des produits enregistrés.

Au total, les produits connaissent une baisse de 2 % entre 2021 et 2022.

La répartition des emplois

1 861 873 €

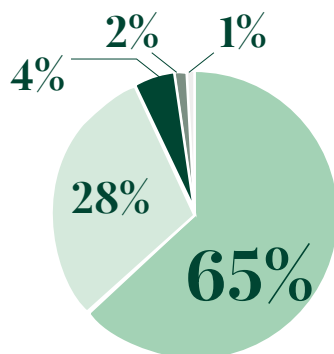
CHARGES DE PERSONNEL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AUTRES CHARGES DIVERSES



Les charges de personnel constituent l'essentiel des dépenses et progressent comme anticipé du fait de l'évolution des équipes. La hausse, en ligne avec celle de 9 % enregistrée en 2021, s'explique par l'embauche de deux postes sur les projets du National contact point EaSI et d'Horizon Europe (donc intégralement financés).

Comme anticipé, la baisse des dépenses de

fonctionnement est de 18 % en 2022. Celle-ci s'explique de la manière suivante :

- ↳ D'une part, cette baisse est due à des charges 2021 exceptionnelles en raison de la fusion entre iiLab et Finansol ;
- ↳ D'autre part en raison d'un moindre recours à des prestations extérieures du fait de l'internalisation de ces dernières ;
- ↳ Autre fait remarquable, la hausse de 16 k€ à 34 k€ des dotations aux amortissements qui incluent désormais le nouveau site internet de FAIR. Ce poste ne comprend pas encore l'amortissement du projet de système d'information.

Enfin, l'association, du fait de son activité lucrative, est redevable de l'impôt sur les sociétés qui s'élève pour ce premier exercice à 4 983 €.

Le résultat de FAIR ressort en légère perte à **-12 605 € fin 2022 malgré une bonne maîtrise des charges et des produits globalement stables**. Ce résultat négatif s'explique également par le report au premier trimestre 2023 de 25 % du paiement du solde du marché des contrats à impact. Contrairement aux deux exercices précédents, FAIR ne pourra donc pas distribuer d'intéressement aux collaborateurs.

Cette perte est largement absorbable par les fonds propres de l'association au passif du bilan qui se montent à 525 k€ dont la réserve pour les projets stratégiques constituée en 2020. Les dettes fiscales et sociales augmentent en raison de la TVA collectée sur la partie lucrative. La structure financière reste à renforcer car elle est encore éloignée de l'objectif d'avoir 6 mois de fonctionnement en fonds propres (soit environ 900 k€).

Il n'y a aucun emprunt en cours. La situation financière de FAIR est saine.

Au niveau de l'actif, les immobilisations sont en hausse avec l'intégration de celle en cours de constitution pour le projet de système d'information (102 k€). L'autofinancement du nouveau site internet (70 k€) et du système d'information (200 k€) n'ont pas affecté les disponibilités de l'association qui restent confortables à près de 500 k€. Le total de bilan enregistre une légère baisse de 22 k€, et affiche en fin d'exercice un total de 1 051 k€.

Bilan 2022

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2022.

Le bilan actif

	2021	2022
BILAN ACTIF	1 073 053 €	1 051 251 €
Actif immobilisé	160 453 €	224 169 €
Créances	365 906 €	319 727 €
Disponibilités	467 241 €	411 310 €
Valeurs mobilières de placement	75 061 €	75 061 €
Charges constatées d'avance	4 392 €	20 984 €

Actif net immobilisé : marque, matériel informatique, mobilier, etc.

Créances : valeur due par les partenaires et les adhérents

Disponibilités : avoirs disponibles en banque pour les besoins de l'association

Valeurs mobilières de placement : parts sociales Crédit Coopératif

Charges constatées d'avance : charges de l'exercice N+1 constatées à l'exercice N.

Le bilan passif

	2021	2022
BILAN PASSIF	1 073 053 €	1 051 251 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	537 236 €	524 632 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000 €	25 000 €
Réserves	66 207 €	66 207 €
Report à nouveau	402 000 €	446 030 €
Résultats de l'exercice	44 029 €	-12 605 €
DETTES	535 817 €	526 619 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 144 €	49 644 €
Dettes sociales et fiscales	223 824 €	236 873 €
Autres dettes	1 349 €	35 172 €
Produits constatés d'avance	162 500 €	204 930 €

Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association

Réserves : cumul des résultats excédentaires précédents affectés aux réserves par l'Assemblée générale

Report à nouveau : résultats antérieurs non affectés en réserve

Résultat de l'exercice : excédent ou déficit

Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, autres...

Produits constatés d'avance : activité lucrative (DGT CIS) et subventions pluriannuelles (AFD, Horizon Europe, National contact point EaSI)

Il est précisé qu'étant donné l'externalisation de la comptabilité depuis 2022 auprès du Cabinet GMBA, certaines comptabilisations ont pu être modifiées pour mise en conformité avec le nouveau règlement comptable ANC 2018-06. C'est le cas, dans le Compte de Résultat, des Frais de labels (auparavant enregistrés en subventions ou concours publics), désormais en Cotisations.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice l'association FAIR a bénéficié de contributions volontaires en nature :

- ↳ Des prestations dans le cadre du plan média de la Semaine de la finance solidaire de la part de Médiavision de la ville de Lille et de la ville de Toulouse pour un montant total estimé à 78 400 € ;
- ↳ Une personne bénévole pour le pôle Etudes et Innovations valorisée à 37 680 €.

Le résultat 2022

COMPTE DE RÉSULTAT	2021	2022
Cotisation, frais de dossier et de contrôle annuel du label	1 024 784 €	1 001 038 €
Subventions	617 494 €	459 387 €
Grands prix de la finance solidaire	142 405 €	110 000 €
Contributions financières		75 000 €
Vente de prestations de service		97 500 €
Production immobilisée		59 611 €
Autres produits divers	52 108 €	51 715 €
Fonds dédiés	58 000 €	
Total produits	1 894 791 €	1 854 251 €
Charges de personnel	1 100 497 €	1 202 930 €
Taxes et versements assimilés	55 271 €	76 819 €
Autres achats et charges externes	639 117 €	525 366 €
Dotations aux amortissements et provisions	16 365 €	34 021 €
Autres charges diverses	13 999 €	22 737 €
Intéressement	25 513 €	
Total charges	1 850 762 €	1 861 873 €
Résultat avant impôts	44 029 €	- 7 622 €
Impôt sur les sociétés		4 983 €
Résultat	44 029 €	- 12 605 €



Notes

Notes



© MARGUERITE LEGROS

FEVE a soutenu Camille et Raphaël dans leur reprise de la ferme de Magnantru, près de Niort.

La résidence Garibaldi à Lyon, accompagnée par Habitat et Humanisme Rhône, favorise la mixité sociale et intergénérationnelle.



© HABITAT ET HUMANISME

En Corse, Iniziativa, financée par France Active, accompagne des personnes dans leur réinsertion professionnelle.



© FRANCE ACTIVE



Projet d'agriculture paysanne, locale et durable de Lurzaindia au Pays basque.

Capco, entreprise camerounaise de produits d'hygiène à base de substances naturelles, financée par Fadev.



© CAPCO

L'Hostel Quartier Libre, installé dans le Vercors et accompagné sur l'immobilier par Villages Vivants.



© VILLAGES VIVANTS

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

finance-fair.org

 /FAIR.label.finansol

 @Label_Finansol

 /company/fair-label-finansol

 @label.finansol